

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 648

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

648

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 648 26 août 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
Marcel Burri
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Point de vue:
Gil Stauffer

Domaine public

Femme et libérale

M^{me} Bauer-Lagier, conseillère aux Etats, de Genève, ne sollicitera donc pas un renouvellement de son mandat lors des prochaines élections fédérales. Motif: incompatibilité d'idées et d'humeur avec le groupe libéral, et nommément MM. Coutau (GE) et Bonnard (VD). Un environnement étouffant.

Le conflit n'est pas de personnes seulement. Il dépasse l'idiosyncrasie des antagonistes! Il est révélateur d'une histoire, récente et à épisodes, de l'engagement des femmes dans le parti libéral.

A l'origine et au moment des premiers scrutins cantonaux sur le suffrage féminin, une hésitation, perceptible chez plusieurs notables libéraux quant au principe même du vote des femmes. Par exemple, dans le canton de Vaud, divergeaient un Guisan, réticent, et un Jaccottet, engagé.

Une fois le droit de vote acquis, le parti libéral en tira, électoralement, un avantage important. Phénomène qui, localement, correspondait aux lois vérifiées de la science politique. Partout, le suffrage féminin a d'abord provoqué une poussée de la droite. L'explication en est simple: l'abstentionnisme est en général beaucoup plus marqué dans les milieux modestes que dans les milieux aisés; ce phénomène sociologique est plus accentué encore lorsqu'il s'agit de la participation des femmes.

Le succès électoral exigeait donc un très large recrutement. Comme tous les partis, le parti libéral sollicita pour un engagement au niveau communal, cantonal ou fédéral, des femmes sans expérience politique. Quelques-unes acceptèrent, souvent après l'hésitation avouée entre le socialisme et le libéralisme (le centre radical, malgré ses efforts

d'ouverture, ne pouvait que lentement atténuer la misogynie latente de beaucoup de ses membres). Quoi qu'il en soit, les femmes apportèrent dans la politique parlementaire une manière moins politicienne, selon les uns, naïve, selon les autres.

Initialement, cet apport moins conformiste fut bien toléré. Le courant général était au réformisme. Les problèmes de l'environnement commençaient à passer au premier plan, notamment celui de l'aménagement du territoire. Sur ce dernier thème, on observait, par exemple dans le canton de Vaud, des majorités nouvelles où s'alliaient la gauche, la majorité des paysans groupés dans le PAI, quelques radicaux «urbains» et quelques libéraux, dont la majorité des femmes députées.

Cette indépendance a cessé d'être bien tolérée avec la fin de la croissance économique et aussi avec le surgissement, au premier plan de l'actualité, du nucléaire.

Le parti libéral, se reprofilant, a marqué plus nettement son adhésion aux thèses des milieux économiques dominants: économies à tous crins, limitation de la politique sociale rebaptisée socialisation à froid, large appui aux dépenses militaires et à l'extension du nucléaire.

Les femmes, du moins celles qui étaient plus intéressées par les problèmes sociaux ou écologiques, se trouvaient prises à contre-pied. Les succès électoraux du parti libéral rendaient d'ailleurs leur apport électoral, puisé dans d'autres milieux, moins indispensable; leurs vues particulières, leur sensibilité écologique étaient de moins en moins bien tolérées. Dans le canton de Vaud toujours, M^{me} Narbel, en occupant la présidence du Grand Conseil, a été placée, de la sorte, au-dessus de la

SUITE ET FIN AU VERSO